

# Le Courant

Volume 13, numéro 2

Novembre 2007

Nous voilà déjà avec un nouveau numéro des Fêtes ! Comme à l'habitude, nous vous rapportons les différents dossiers qui évoluent au fil des semaines. Cependant, avec deux (2) numéros par année, le meilleur moyen d'être tenu au courant des activités du Comité ZIP demeure toujours l'adhésion au groupe et une adresse courriel. La technologie facilitant les choses, certaines invitations qui nous sont faites au fil des mois vous sont retransmises par courriel lorsque nous jugeons qu'elles sont d'ordre général.

Prenons d'abord le temps de féliciter les nouveaux membres du conseil d'administration. Certains renouvellent leur mandat alors que d'autres s'impliquent pour la première fois dans la protection, la réhabilitation et la mise en valeur du fleuve. Un gros merci pour votre implication !

Vous trouverez dans ce numéro le suivi des projets pilotés par le Comité ZIP tels que le projet d'abris pour dorés jaunes, le projet d'amélioration de la frayère et le suivi des plantes envahissantes autant que ceux pilotés par d'autres organismes ou

entreprises. Les différentes fiches techniques qui font partie de nos PARE n'avancent pas toutes au même rythme mais plusieurs partenaires ont pris en main des dossiers et projets qui nous permettent de voir leur évolution. Certains de ces projets vous sont rapportés dans ce numéro.

J'en profite pour vous rappeler que chacun fait partie de la solution. Plus il y aura de gens intéressés à s'impliquer au niveau environnemental et du fleuve Saint-Laurent, plus les gouvernements devront s'y intéresser et plus il y aura d'action !

Veillez noter que pour la période des Fêtes, nos bureaux seront fermés du 21 décembre 2007 au 7 janvier 2008. JOYEUSES FÊTES !

Claire Lachance, directrice-générale  
Marthe C. Théorêt, agent d'information et de relations publiques  
Christine Duguay, secrétaire-réceptionniste  
Claudia Chiasson, bénévole au centre de documentation  
Carole Clavel, comptable volante  
Tél. : 450-371-2492  
ziphsl@rocler.com  
www.rocler.qc.ca/ziphsl

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

A eu lieu mardi le

5 juin 2007

Nous tenons à féliciter les membres qui ont été élus pour un mandat de deux (2) ans au conseil d'administration :

Lysa Bergeron, Robin Poirier (notre nouveau trésorier), Ariane Daoust, Robert Poupard, Pierre Léger, Félix Blackburn, Gaston Boyer, Claudine Desforges, André Vinet, Robert Savard, Danielle Glaude (notre secrétaire corporative).

TOUTES NOS FÉLICITATIONS

Afin de vous rapporter les nouvelles des dossiers et projets qui évoluent sur notre territoire, le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent fait appel à ses membres et bénévoles.

Les membres du conseil d'administration du Comité ZIP n'endossent pas nécessairement toutes les opinions émises dans ces textes.

Si vous avez un sujet touchant une des nombreuses fiches techniques des PARE du lac Saint-Louis, du PARE du lac Saint-François et du PARE « Entre 2 lacs », n'hésitez pas à nous le faire parvenir.

## Le mot du président



par  
Francis  
Videaud

Bonjour à tous,  
Tout d'abord laissez-moi vous remercier de renouveler votre adhésion au Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) du Haut Saint-Laurent.

Grâce à votre collaboration nous avons depuis 14 ans déjà, beaucoup progressé sur les fiches techniques des 3 PARE en partenariat avec des industries, des MRC, des villes, des groupes sociaux, des groupes environnementaux, des individus et nos gouvernements. Consultez notre site WEB pour voir quels projets ont été réalisés en lien avec les fiches techniques. C'est certain que toutes n'ont pas avancé à la même vitesse mais avec les ressources disponibles nous avons fait un bon bout de chemin.

Faites-nous connaître vos intérêts, nous avons besoin de membres comme vous qui nous aident à faire avancer la cause de l'environnement du fleuve. Si vous avez des sujets que vous désirez voir discuter lors de nos soirées plénières, faites-le nous savoir.

Il y a quelques jours, par courrier électronique, on demandait mon avis sur la politique du développement durable du

gouvernement du Québec et la veille celui-ci donnait son accord à la construction d'un port méthanier sur le bord du Saint-Laurent. Je ne comprends pas !.. Qu'y a-t-il de durable dans ce genre de développement et qu'est-ce que l'on va faire avec ce gaz ?

Remplacer le mazout dans les maisons, les industries, chauffer les alambics de l'usine d'alcool éthylique de Varennes (au niveau des GES c'est pareil). Ce n'est pas la façon pour notre gouvernement de bien partir sa politique. Mais n'oublions pas que les gouvernements sont le reflet des désirs de la population à preuve : très peu de protestations si ce n'est des groupes à caractère environnemental. On accepte des décisions à courte vue pour notre génération, point !.. Nos enfants et petits-enfants, ils se débrouilleront avec nos déchets, nos eaux polluées et un climat bouleversé. Je ne veux pas croire que nous sommes comme cela.

C'est à nous d'exiger de nos élus un vrai développement durable dans tous ses projets et faire le rattrapage du passé. Le développement durable ce n'est pas qu'un slogan pour s'étiqueter en vert; c'est encourager l'expansion économique qui favorise la société, en conservant l'environnement.

*Monsieur Videaud représente les citoyens au conseil d'administration du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent*

# Les aménagements pour dorés jaunes au lac Saint-François

PARE du lac Saint-François fiche #18



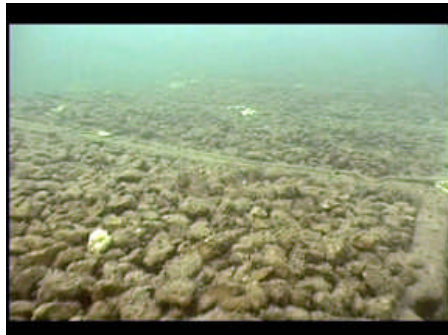
par  
Claire  
Lachance

Le projet d'aménagement pour dorés jaunes au lac Saint-François n'est pas encore terminé.

Que s'est-il passé depuis l'installation des structures ? La réponse est simple. Nous en sommes dans notre 2<sup>e</sup> année de suivi. Rappelons qu'en 2005, deux (2) structures de 8' x 20' ont été installées dans le fond du lac Saint-François, dans la région de Sainte-Barbe, afin de créer des zones d'ombre destinées aux dorés et autres poissons qui fuient la lumière. Avec l'arrivée de la moule zébrée dans le lac Saint-François, le lac s'est éclairci au cours des dernières années, ce qui crée des problèmes d'habitat aux dorés jaunes et autres poissons lucifuges.

Les plongeurs sont retournés au printemps et à l'automne 2006 et ont constaté la présence de poissons, dorés et autres.

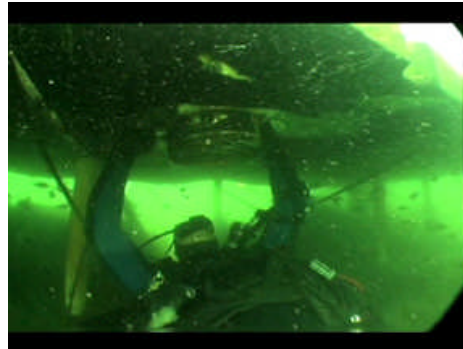
L'échantillonnage des sédiments servant à déterminer si la faune



**UN GROS MERCI À NOS PLONGEURS !**

contenue dans les sédiments (benthos) a changé avec l'installation de ces structures, devait avoir lieu à l'automne 2006 et un autre à l'automne 2007. Un problème de disponibilité du matériel qui nous est fourni par Environnement Canada n'a pas permis d'effectuer l'échantillonnage à l'automne 2006 ; il a plutôt été fait le 15 juin 2007.

L'échantillonnage de 2007 a eu lieu sous



une belle journée ensoleillée d'octobre. Il restera ensuite à analyser les deux (2)



séries d'échantillons pendant l'hiver pour déterminer si la faune benthique a changé, si les moules zébrées ont envahi nos structures et si les poissons y vont !

## DONS PLANIFIÉS

Avez-vous déjà pensé à faire un don planifié ?

Un don planifié c'est un don que vous planifiez de votre vivant, que ce soit un legs testamentaire, un legs par assurance-vie, une rente de bienfaisance ou d'une autre façon que vous aurez convenu avec votre notaire.

Tout organisme de bienfaisance enregistré à Revenu Canada comme organisme de charité peut recevoir un don régulier ou un don planifié.

Tout ce que vous avez à faire c'est d'en parler à votre notaire et à l'organisme auquel vous destinez votre don.

C'est un moyen original de s'assurer que votre argent profitera même après votre départ vers des cieux meilleurs.

Si vous désirez plus d'information, parlez-en à votre notaire ou venez chercher une brochure d'information au Comité ZIP.

Nous sommes toujours à la recherche de sujet d'intérêt pour nos soirées plénières.

Rappelons que ces soirées se déroulent en deux (2) temps : tout d'abord une conférence sur une problématique environnementale relative au fleuve Saint-Laurent et par la suite nous dressons un bilan de l'avancement des différentes fiches techniques des PARE du Comité ZIP.

Si vous avez une idée, dites-le nous et nous tenterons de trouver un conférencier sur le sujet.

## Le projet d'amélioration d'une frayère multispécifique dans le canal de Beauharnois

PARE du lac Saint-François fiche #18



par  
Claire  
Lachance

Le Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) du Haut Saint-Laurent a dévoilé en conférence de presse, le 31 octobre dernier, les détails d'un projet d'envergure visant à améliorer une frayère en eaux vives du canal de Beauharnois. Ces travaux permettront d'augmenter la superficie de la frayère du canal à 300 m<sup>2</sup>, ce qui facilitera la reproduction d'espèces de poissons frayant dans ce milieu.

Ce projet de trois (3) ans est rendu possible grâce à une contribution financière de 114 000\$ du Fonds pour les dommages causés à l'environnement (FDE), dont Environnement Canada (EC) est fiduciaire, et d'une contribution financière de 24 850\$ de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (FHQE). Le Comité ZIP et ses autres partenaires compléteront le financement de ce projet évalué à un peu plus de 147 000\$.

### Un projet en trois étapes

Le projet d'amélioration de la frayère du canal de Beauharnois se déroulera en trois (3) étapes : réalisation des travaux, suivi

technique et sensibilisation.

Les **travaux d'amélioration** de la frayère et de la revégétalisation de la rive ont eu lieu du 29 octobre au 5 novembre 2007. Une firme spécialisée a étudié le site à l'automne 2006, fait des relevés de terrain et préparé le plan d'aménagement de la frayère en eaux vives. Les travaux prévus dans ce plan sont réalisés par un entrepreneur de la région à l'aide d'une pelle mécanique à longue portée, ce qui permet de ne pas empiéter sur le lit du cours d'eau et de réduire les impacts négatifs sur le littoral du canal.



Un **suivi** de la frayère sera réalisé sur deux (2) ans, soit au printemps 2008 et au printemps 2009, pour vérifier l'intégrité de l'aménagement, évaluer sa stabilité et les signes d'érosion et identifier tout autre problème particulier à l'aménagement. C'est à cette étape que les données ayant trait à l'abondance des géniteurs et à l'utilisation de la frayère seront recueillies.

Enfin, un panneau d'interprétation sera installé en bordure de la piste cyclable du canal de Beauharnois, à proximité de la frayère, au printemps 2008. La même année, une exposition itinérante portant sur le projet et les habitats fauniques sera de passage à Salaberry-de-Valleyfield en mai, à Pincourt en septembre et à Châteauguay en octobre. Le Comité ZIP souhaite ainsi sensibiliser le public à l'importance des milieux aquatiques du Québec.



**Le Fonds pour les dommages causés à l'environnement (FDE)** est constitué de montants adjugés par la Cour ou issus de règlements hors Cour accordés à Environnement Canada (EC) pour des dommages causés à l'environnement. EC, en collaboration avec d'autres ministères fédéraux, utilise le FDE pour appuyer des lois fédérales concernant l'environnement, notamment la Loi sur les pêches, la Loi sur la marine marchande du Canada et la Loi sur les espèces sauvages au Canada. Le FDE a pour objectif de responsabiliser les contrevenants imputables d'infractions en faisant en sorte que l'argent qu'ils versent soit consacré à la restauration de milieux endommagés ou à des actions de protection ou d'éducation.



Environnement  
Canada

Environnement  
Canada

**La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (FHQE)**

soutient des organismes qui œuvrent concrètement à la protection, la restauration et la conservation des milieux naturels et qui s'efforcent de sensibiliser les collectivités locales aux enjeux environnementaux particuliers de leur milieu de vie. De 2001 à 2007, la Fondation a participé, à hauteur de près de 7 millions de dollars, au financement de plus d'une centaine de projets d'une valeur globale de plus de 21 millions de dollars.



En octobre dernier, le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent faisait parvenir une lettre au ministre des Transports du Canada au sujet du projet de loi C-64 modifiant la *Loi sur le pilotage maritime* déposé au printemps 2007.

Nous craignons que les modifications proposées, en particulier la proposition d'introduire la compétition entre groupes de pilotes au sein d'une même circonscription de pilotage, amènent un plus grand risque au transport maritime, à l'environnement et à la vie humaine.

Au cours de l'été 2007, le Comité ZIP a produit un document sur les algues bleues qui fut distribué aux résidents des municipalités de la rive sud du lac Saint-François. On y explique ce que sont les algues bleues, d'où elles proviennent, leurs effets sur la santé et ce que chacun d'entre nous peut faire pour aider à les prévenir. Vous pouvez consulter le document sur notre site internet. Merci à *Les Entreprises Qualiplast inc* pour leur participation financière.

## Journée d'information sur le bassin de la Rivière LaGuerre

PARE du lac Saint-François fiche #4



par  
Francine  
Poupard

Le 20 septembre 2007, les membres du Club environnemental du bassin de la Rivière LaGuerre conviaient la population à une journée « bassin ouvert » afin d'échanger sur les réalisations du projet « **De la terre à la rivière : bilan du projet de recherche sur la qualité de l'eau du bassin de la rivière La Guerre 2001-2007** »..

Le programme présentait 2 volets :

- ◆ Visite de divers ateliers sur le site de la ferme Monespoir à Saint-Anicet ;



- ◆ Kiosques d'information. CRIVERT et le Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) exposaient leurs réalisations et leur documentation environnementale ;

- ◆ Visite en autobus du bassin versant afin de voir les diverses



réalisations des agriculteurs en agro-environnement : station de pompage, rivière LaGuerre, champ de maïs soya, haies brise-vent, bandes riveraines, semis directs, cultures de couverture, aménagements hydro-agricoles (chutes enrochées, perrés, puits d'infiltration, avaloirs) pour freiner le ruissellement ....



Le bilan est très positif, la comparaison

avec un bassin témoin montre bien l'amélioration de la qualité de l'eau, moins de sédiments déplacés dans les ruisseaux, moins de phosphates, moins de nitrates.

*Madame Poupard est la représentante de l'A.F.E.A.S. au conseil d'administration du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent. (groupes socio-économiques)*

# L'Île-aux-Chats, un site en bonne voie de restauration

PARE « Entre 2 lacs » #2



par  
Colette Schwartz

Suite à la restauration environnementale du milieu aquatique à l'Île-aux-Chats en 2005, le suivi environnemental du milieu se poursuit et les résultats sont concluants quant à l'intégrité du recouvrement mis en place et la reprise d'une vie aquatique dans le secteur.

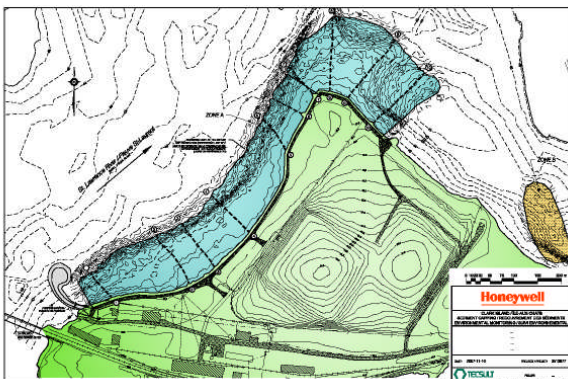
## Intégrité du recouvrement

- ◆ L'intégrité du recouvrement après 2 ans est préservé tel qu'anticipé; aucune érosion, ni dépression locale, ni déplacement de matériaux de protection n'a été observée.

## Vitalité du milieu aquatique

- ◆ La végétation aquatique a colonisé en forte densité le substrat fin du secteur B;
- ◆ La présence d'une faune aquatique diversifiée témoigne de l'intérêt du secteur.

- ◆ La végétation aquatique a colonisé en faible densité certaines portions du secteur A mais une reprise naturelle a été observée;
- ◆ Les essais pilotes de re-végétalisation du milieu, menés en 2007 à l'endroit du secteur A, semble montrer une réussite qui reste à confirmer après la saison hivernale;
- ◆ Une grande diversité de poissons a été inventoriée à l'endroit du secteur A et la présence de nids témoigne d'activités de production;
- ◆ Les suivis menés dans les prochaines années devraient montrer une amélioration globale de l'habitat pour la faune. Le processus est lent mais semble en bonne voie de re-naturalisation;
- ◆ La présence d'une faune aquatique diversifiée témoigne de l'intérêt du secteur.



Madame Schwartz est aux Communications et Affaires publiques chez Tecsubit.

Depuis l'été 2007, le Comité ZIP participe à l'étude d'Environnement Canada sur les espèces de plantes envahissantes

dans nos milieux humides.

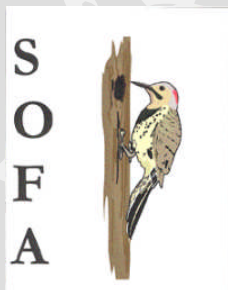
Une équipe de 3 personnes a arpenté plusieurs milieux humides de Pointe-des-Cascades jusqu'à Dundee pour choisir une douzaine de sites à inventorier.

Les milieux choisis ont été caractérisés et la dominance des espèces déterminée.

Il reste maintenant à transmettre nos données 2007 au chercheur et à retourner l'an prochain pour voir si les 8 espèces ciblées ont continué à envahir les milieux ou si elles régressent.

La journée  
plein air sera  
de retour le 7  
juin 2008.

Le comité  
organisateur  
travaille déjà à  
l'élaboration  
du calendrier.



**Surveillez les  
médias.  
Nous vous  
attendons en  
grand  
nombre !**

## **Porte ouverte du Bois Robert et achèvement de la restauration d'un tronçon de la rivière St-Louis**

PARE LSL #8 Sédiments contaminés

Par  
Guillaume Labrie

Après plusieurs années de recherche, d'études et de travaux en partenariat avec le Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) du Haut Saint-Laurent, Alcan et PPG Canada Inc., le projet de la restauration d'un tronçon de la rivière St-Louis est maintenant complété.

L'année 2007 a couronné les travaux sur le terrain avec le réaménagement paysager d'une partie des berges de la rivière St-Louis dans le Bois Robert. Un belvédère ainsi qu'une piste piétonnière furent aménagés au courant de l'été. En plus, la végétation tant terrestre qu'aquatique qui a été endommagée ou enlevée lors de l'exécution des travaux pour le projet a été remplacée. Plus de 616 arbres et arbustes en plus de 1835 plantes aquatiques et émergentes ont été plantés le long de la piste

piétonnière. Le reste de la surface a été recouvert d'un ensemencement de gazon pour permettre à la végétation naturelle du secteur de reprendre sa place. Un suivi est prévu pour assurer la bonne progression de toutes ces plantations.

Dans le but d'aviser la population de la réouverture officielle du sentier pédestre du Bois Robert, M. Paul Daigneault, avec l'aide de jeunes, a organisé une journée « portes ouvertes ». Plus de 250 personnes ont pu emprunter le sentier pédestre ainsi que de pouvoir profiter du belvédère et de l'aménagement des chutes. Une exposition photo en plus d'affiches avec de l'information se trouvait dans le Bois Robert en cette journée de septembre 2007. Des breuvages ont été distribués pendant l'activité. Nous profitons de l'occasion pour remercier la Caisse populaire de Beauharnois qui a contribué à cette journée.

*Monsieur Labrie est le représentant de PPG Canada au conseil d'administration du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent*





## L'EAU



par  
Robert  
Poupard

Une série d'articles dans le journal La Presse du mois d'octobre nous ont interpellé au sujet de l'eau. Qu'en est-il dans le Suroît? Sommes-nous concernés par les problèmes soulevés? Dans notre région, l'eau est omniprésente et le fleuve est un acteur important de notre développement économique. Quelles en sont les conséquences sur la qualité de l'eau? L'eau des nappes phréatiques est-elle en danger?

Depuis les débuts de la colonisation nous avons cherché à domestiquer le Saint-Laurent. Nous avons érigé des digues pour en élever le niveau et empêcher des inondations de terres agricoles, creusé des canaux pour éviter les rapides, construit des barrages pour stabiliser le niveau du lac Saint-François et produire de l'hydro-électricité et dragué le lit du fleuve pour faire passer des bateaux de plus en plus gros. Les conséquences positives de ces transformations sont remarquables et ont permis le développement de notre région. Cependant il y a un coût caché que nous payons maintenant. Les barrages ont interdit les migrations de poissons (esturgeons, aloses, anguilles..) dans le lac Saint-Louis, la circulation des bateaux est responsable de l'érosion des rives. Les eaux de ballast des navires ont

apporté des espèces envahissantes qui sont en concurrence avec la faune et la flore locales (gobies, moules zébrées... ). Les barrages ont empêché le cycle naturel des crues saisonnières sur les terres humides qui perdent ainsi leur rôle d'éponge, de poumon et de rein pour le fleuve. Le fleuve a aussi été mis à contribution par les grandes industries de Massena, Cornwall, Valleyfield, Rivière Beaudette et Beauharnois qui ont rejeté dans ses eaux des BPC, des métaux lourds, du mercure, des HAP, des dioxines, des furannes, des graisses. Ces substances se retrouvent dans notre assiette ce qui nous oblige à restreindre notre consommation de poisson. Les usines situées sur les rives du fleuve et les bateaux risquent aussi d'être responsables de déversements chimiques.

L'agriculture fait aussi payer un lourd tribut au fleuve, on a asséché et mis en culture des marais et des marécages, drainé des terres, reprofilé des cours d'eau. On utilise d'importantes quantités de fertilisants (lisier, fumier, engrais chimique) et de pesticides pour avoir de bons rendements. Cela se traduit par la perte de zones filtrantes, l'érosion et le lessivage du sol et par le déversement de sédiments, de nitrates, de phosphates et de pesticides dans les eaux des ruisseaux qui s'acheminent dans le fleuve ce qui a comme effet de permettre la prolifération de plantes aquatiques, d'algues filamenteuses et

Nous vous invitons à ne pas manquer les chroniques bi-mensuelles qui paraissent dans le Journal Le Saint-François de Salaberry-de-Valleyfield.

Ces chroniques paraissent depuis déjà plusieurs années et vous permettent de suivre les différentes activités du Comité ZIP plus régulièrement.

Parfois ce sont des commentaires sur l'actualité environnementale ou des chroniques sur les autres groupes qui font des activités en lien avec le Saint-Laurent.

Ces chroniques sont rendues possibles grâce à la compagnie CEZinc, qui défraie les coûts associés à de telles parutions.

Merci !



CEZinc  
Au nom de la Société  
en commandite  
Revenu Noranda

**Le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent est membre de deux (2) des corporations de développement communautaire (CDC) sur son territoire : la CDC Beauharnois-Salaberry et la CDC Vaudreuil-Soulanges.**

**Depuis maintenant un an, la CDC Vaudreuil-Soulanges prépare une politique de développement social pour toute la MRC. Le Comité ZIP a été invité à y participer à titre de groupe en environnement. Cette implication nous permet de mieux comprendre la région de la rive nord du fleuve Saint-Laurent et d'ainsi mieux orienter nos actions.**

d'algues bleues toxiques dans les baies. La qualité des eaux de baignade s'en trouve donc affectée. L'aménagement du territoire touche aussi la qualité des eaux, pensons au bétonnage des rives, à tous les canaux sur les bords du lac Saint-François bordés de maisons avec leurs fosses septiques qui ne sont pas toutes conformes aux normes. Les usines d'épuration de nos municipalités déversent dans le fleuve des eaux riches en nitrates, phosphore et produits pharmaceutiques, ces derniers affectant la physiologie des poissons.

Les nappes phréatiques sont aussi en danger. Le cas le plus remarquable s'est produit à l'incinérateur de Ville Mercier. Des fûts d'huiles contaminés aux BPC ont pollué la nappe phréatique et ont rendu l'eau impropre à la consommation humaine et animale dans un très large périmètre dans cette région depuis 30 ans. À Franklin, des résidents et le groupe Régleau veulent empêcher une entreprise de pomper les eaux souterraines à des fins commerciales de peur de voir les nappes s'épuiser. Dans les zones de recharge de la nappe phréatique comme les versants de la Covey Hill, le Rocher ou les dunes de Cazaville, les pratiques agricoles permettent l'infiltration de nitrates et de pesticides dans la nappe qui alimente les puits.

L'état des lieux est alarmant, cependant, différents organismes travaillent à améliorer la situation. Au niveau des grandes industries, on a changé les méthodes de travail et on tente de réparer les dégâts

passés. Par confinement ou dragage, on empêche la dispersion des sédiments contaminés comme à Massena pour G. M. Reynolds et Alcoa, à l'Île-aux-Chats, à Valleyfield pour Honeywell, à Beauharnois dans la Rivière Saint-Louis pour PPG et Alcan. Les municipalités installent des usines d'épuration des eaux. Les ministères du Canada et du Québec font appliquer des normes environnementales plus sévères. Les clubs agro-environnementaux renseignent leurs membres au sujet de nouvelles pratiques agricoles plus respectueuses: semis direct, cultures de couvertures, haies brise-vent, bandes riveraines, utilisation moindre d'engrais et de pesticides. Il y a aussi des OBNL comme la SCABRIC qui travaille à améliorer l'eau du bassin de la Rivière Châteauguay, les Amis de la Réserve qui sensibilisent la population aux milieux humides, Le Comité ZIP du Haut Saint Laurent qui réhabilite le fleuve, CRIVERT qui, par ses démonstrations avec la Dem'EAU dans les écoles, informe les élèves à la fragilité des nappes phréatiques, Régleau qui lutte pour empêcher le captage de la nappe phréatique à Franklin...

Nous aussi, nous pouvons apporter notre contribution à l'amélioration de la qualité de l'eau en diminuant notre consommation d'eau, en bannissant les engrais et pesticides dans notre jardin et en soutenant un des OBNL cités ci-dessus. Les résultats de ces actions concertées entre tous ces acteurs commencent à donner des résultats positifs mais nous avons besoin de l'appui de chacun d'entre vous.

*Monsieur Poupard est le représentant des Amis de la Réserve nationale de Faune du lac Saint-François au conseil d'administration du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent. (groupes à caractère environnemental)*

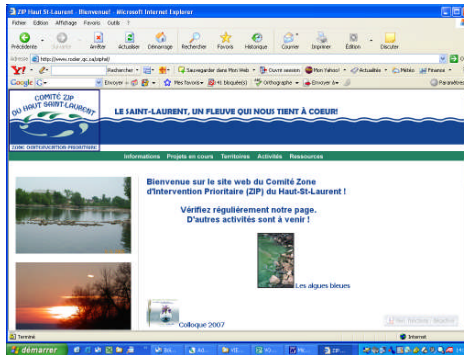
## À VOTRE SERVICE

Il y a quelques années, nous avons travaillé sur une nouvelle méthode de classification des documents du centre de documentation. Un projet de Ressources humaines Canada nous a permis d'engager une étudiante qui a divisé nos documents de façon plus simple et qui nous permet maintenant d'ajouter des documents sans trop se casser la tête. Aujourd'hui, c'est Claudia Chiasson, une bénévole assidue, qui classe les documents et les entre dans notre système informatique, ce qui permet d'effectuer des recherches plus facilement.

Voici les grands thèmes de notre centre de documentation :

- ◆ Activités aquatiques ;
- ◆ Agriculture ;
- ◆ Bassins versants ;
- ◆ Canal de Beauharnois ;
- ◆ Commission mixte internationale ;
- ◆ Eau potable ;
- ◆ Eaux usées ;
- ◆ Entre 2 lacs ;
- ◆ Environnement ;
- ◆ Fleuve outre-frontières ;
- ◆ Fleuve Saint-Laurent ;
- ◆ Gestion de l'eau ;
- ◆ Lac Saint-François ;
- ◆ Lac Saint-Louis ;
- ◆ Lois et règlements ;
- ◆ Mesures d'urgence ;
- ◆ Qualité de l'eau ;
- ◆ Zone d'intervention prioritaire.

Le centre de documentation est ouvert aux heures de bureau mais vous pouvez aussi prendre rendez-vous.



Nous vous invitons également à visiter notre site internet qui comprend plusieurs sections au <http://www.rocler.qc.ca/ziphsl>

Les plus intéressantes se trouvent dans la section «territoires» car nos Plans d'action et de réhabilitation écologique (PARE) s'y trouvent.

Vous y trouverez chacune des fiches techniques avec leurs mises à jour qui ont été validées de même que les projets qui les concernent.

Cependant les projets n'y sont pas tous. Nous sommes à archiver tous ces anciens projets afin d'inclure dans notre page WEB les mêmes éléments que dans les projets plus récents. Nous devons cependant retrouver et compiler ces informations qui sont plus éloignées dans notre mémoire.

La section «informations» vous renseigne sur les employés et le conseil d'administration, les «projets en cours» vous explique ce qui en est et la section «ressources» renferme des documents en ligne et des liens avec plein de sites intéressants. Dans la section «activités» vous trouverez la liste de nos soirées plénières passées de même que les projets réalisés ou en cours de réalisation.

Lors du dernier colloque « La vie aquatique et les milieux humides : une question de survie » tenu le 16 février 2007, nous avons informé les participants que nous essaierions de trouver des réponses aux nombreuses questions qu'ils nous avaient laissés.

Nous travaillons sur le sujet pour regrouper les questions afin de les envoyer aux différents ministères concernés.

Ne vous inquiétez pas, elles seront bientôt sur notre site internet [www.rocler.qc.ca/ziphsl](http://www.rocler.qc.ca/ziphsl)



PROFITEZ DE  
CES INSTANTS  
DE CALME  
ET DE  
RÉFLEXION  
POUR VOTRE  
RÉSOLUTION  
2008 FACE  
AU  
FLEUVE  
SAINT-  
LAURENT

## Nos meilleurs vœux pour 2008 !

Si vous avez le goût de faire un petit cadeau  
au fleuve Saint-Laurent,  
il vous suffit de nous faire parvenir un  
nouvel abonnement ou un don (en échange  
d'un reçu d'impôt pour 10\$ ou plus)  
N.B. Les dons sont réservés pour des projets

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_



Pour devenir membre ou pour faire un don,  
retournez votre coupon avec paiement au  
Comité ZIP du Haut Saint-Laurent  
28 rue Saint-Paul, bureau 206  
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 4A8